

Je crains, et cela a été dit par Mme Morin, qu'on est ici en train de chercher à restreindre un droit fondamental pour finalement strictement aucun bénéfice concret. Je crois que le jeu n'en vaut pas la chandelle et envoie un message profondément délétère. Dans ce sens, nonobstant, comme je l'ai dit, la sportivité de l'interpellateur, qui a modifié sa résolution, nous allons la refuser.

M. Pierre Conscience (EàG) : – On est en train de dévier la question à la droite de cet hémicycle. Si vous avez comme nous été confrontés à des situations où, dans la récolte de signatures pour l'initiative qui visait à restreindre le droit à l'avortement, nombreux sont celles et ceux qui ont été abordés par des personnes qui nous disaient que c'était pour le droit à l'avortement, qui nous proposaient de signer une feuille qui visait à restreindre l'accès à ce droit pour les femmes en Suisse. Ce sont des situations comme celles-ci auxquelles on est confrontés. On n'a pas à faire à un militant de droite conservatrice qui cherche à mobiliser des troupes pour restreindre le droit à l'avortement. Cela peut tout à fait faire partie du débat démocratique. Ces personnes emploient des méthodes argumentatives qui sont purement inacceptables. Ça se fait avec des personnes qui sont mobilisées financièrement, payées à la signature. Elles n'ont aucun lien idéologique avec le comité des initiatives, seulement un lien financier.

On peut dévier en mobilisant les situations dans lesquelles des personnes ont été mobilisées pour récolter des signatures dans le cadre d'initiatives ou de référendums lancés par des comités d'initiative progressistes. Personne n'a dit qu'il s'agissait d'interdire la récolte de signatures. Mais il faut impérativement l'encadrer, vérifier les conditions dans lesquelles ça se fait. Restons un peu dans ce cadre. Acceptons le fait qu'il y ait un problème.

J'aimerais dire à Matthieu Carrel que vous avez fait un aveu parce que vous avez consenti que c'était plus facile de trouver 300 000 à 400 000 francs pour monter une campagne que pour trouver des personnes pour récolter des signatures. Peut-être qu'il faut se poser des questions. Quand on n'a pas les personnes pour défendre une cause, récolter des signatures, c'est peut-être qu'il y a un manque de légitimité démocratique. L'argent ne fait pas la légitimité démocratique. Enfin, peut-être que pour vous, c'est le cas.

La discussion est close.

Le Conseil, par 43 oui, 15 non, et 3 abstentions, adopte la résolution de M. Samuel De Vargas.

(insérer délibéré)

La séance est levée à 22 h 56.